

Recensement de la population

Le recensement de la population est une opération annuelle, obligatoire et confidentielle. Elle permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune et leurs conditions de vie, afin d'ajuster l'action publique à leurs besoins. La campagne nationale de recensement concerne 8 % des logements du Blanc-Mesnil (adresse principale).

Douze agents recenseurs munis d'une carte officielle de l'Insee, signée du maire, se présenteront au domicile des habitants concernés, préalablement avisés par courrier.

Lire aussi

le-recensement-et-moi.fr

Publié le 12 janvier 2024

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri BP 10076 93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00-12:30, 14:00-17:30

14:00-17:30

Mercredi 09:00-12:30, 14:00-17:30

U5.00-12

09:00-12:30, 14:00-17:30

09:00-12:3 **Vendredi**

09:00-12:30, 14:00-17:30

Dernier accès pour une prestation à 17h15.

Samedi

09:00-11:45

Dimanche

Fermé

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès 93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Mardi

09:00-12:15, 13:30-19:45

Mercredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Jeudi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Vendredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Samedi

Fermé **Dimanche**

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.